Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **77 (1941)**

Heft 23

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LXXVIIe ANNÉE — N° 23 14 JUIN 1941

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Modification de l'arrangement avec l'hôpital.* — *A propos du farniente prolongé.* — *L'école et le scoutisme.* — *Pour maintenir.* — *Nécrologie.* — *Ceux qui quittent.* — *Dans les sections : Payerne ; Lausanne.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Rappel de convocation.* — *Association antialcoolique.* — NEUCHATEL : *Un peu d'histoire.* — *Nécrologie.* — INFORMATIONS : *Chez nos voisins : France.* — *Fribourg.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : COMITÉ S. P. R. : « *Marche romande* » ; *les lauréats.* — RICHARD BERGER : *L'été ; leçon de croquis rapide pour tous les degrés.* — ED. VITTOZ : *Métaphores... qui ont cessé d'en être (suite).* — ALICE DESCŒUDRES : *Saint Jean Bosco : un grand éducateur.* — ROBERT JAQUET : *Les textes et l'étude de la langue.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD MODIFICATION A L'ARRANGEMENT AVEC L'HOPITAL

Le renchérissement constant de la vie augmente, comme bien on pense, les frais d'entretien de nos grands établissements hospitaliers. Soucieux de diminuer les dépenses de l'Etat, M. le directeur Rubattel a demandé au Comité S.P.V. d'accepter une majoration de 10 % des prix de pension convenus dans l'arrangement signé le 15 avril 1940. Toutes les sociétés d'assurance maladie ont déjà accepté semblable augmentation des tarifs en vigueur jusqu'à maintenant. Le Comité central a admis la modification proposée ; à partir du 1er juillet prochain, les membres de la S.P.V. paieront donc les prix de pension suivants : 4 fr. 95 par jour au lieu de 4 fr. 50 pour les adultes ; 2 fr. 20 pour les enfants jusqu'à 8 ans ; 2 fr. 75 pour les enfants de 8 à 14 ans et 3 fr. 30 jusqu'à 16 ans. — Les taxes opératoires restent inchangées. A. C.

A PROPOS DE FARNIENTE PROLONGÉ

Les directives, concernant l'après-midi de plein air, contenues dans le *Bulletin officiel* d'avril, se terminent par cette phrase, imprimée en lettres grasses :

« En aucun cas, l'après-midi de plein air ne doit être prétexte à promenade stérile ou à farniente prolongé dans un site plaisant et masqué. »

Beaucoup de collègues ont vu là — et je partage leur sentiment — une accusation de paresse à l'égard du corps enseignant ; cette accusation par anticipation, cette prévoyance qui veut être perspicace et précise a indigné de nombreux instituteurs ; une section S. P. V. a protesté avec énergie.

Une fois de plus, on jugera bien « chatouilleux » le corps enseignant vaudois. S'il ne s'agissait que de nous-mêmes, nous ne nous donnerions pas la peine de relever tous les propos déplacés qui nous sont adressés de divers côtés. Mais les instituteurs ont besoin, pour réaliser une œuvre éducative féconde, d'une autorité morale solidement établie. Cette autorité dépend, bien entendu et en premier lieu, de la valeur intellectuelle et morale des maîtres eux-mêmes, mais aussi — et on l'oublie trop — de l'ambiance créée autour d'eux par les dirigeants et toute l'élite du pays. Une foule de menus faits, de réflexions exprimées comme en passant, de plaisanteries même gentilles font la qualité de cette ambiance ; ainsi de nombreux citoyens qui ne connaissent aucun maître d'école se permettent tout de même d'avoir une opinion sur le corps enseignant vaudois.

Nos autorités ont le devoir de maintenir à notre égard un préjugé très favorable. C'est bien la conviction de M. le conseiller d'Etat Perret qui, chaque fois qu'il en a l'occasion, nous exprime sa confiance et son estime. A une lettre adressée par le Comité central à son Département, M. Perret répond en ces termes :

« La remarque relative aux après-midi de plein air n'infirme en rien la confiance que le Département de l'Instruction publique a pour son corps enseignant dont il connaît la loyauté et la probité professionnelle.

» Les lignes du *Bulletin officiel* ont pour but d'appeler l'attention sur le soin avec lequel on devra préparer les après-midi de plein air. »

Nous en concluons que la manière employée pour « attirer l'attention sur le sérieux des après-midi de plein air » n'a été qu'une maladresse. N'insistons pas davantage. Mettons-nous à l'ouvrage sans aucune arrière-pensée ! Confiance oblige ! A. C.

L'ÉCOLE DU SCOUTISME

Parmi les nombreuses organisations qui se proposent de contribuer à l'éducation de la jeunesse, le scoutisme a pris, chez nous, un développement réjouissant. Pourtant, bien des parents, bien des maîtres conservent à son égard de solides préjugés. Parce que tous les scouts ne sont pas des modèles de discipline et de vie morale, parce que des chefs se sont montrés incapables ou mal préparés et incompréhensifs, ne nous empressons pas de condamner une institution qui mérite tout notre appui. Dans le canton de Vaud, de nombreux citoyens de valeur consacrent une partie de leur temps à ce magnifique effort d'éducation. Comme parents, comme éducateurs, soyons heureux de leur compétente et dévouée collaboration et approchons-nous d'eux : ils ont beaucoup de choses à nous apprendre.

Dans quelle mesure les principes scouts pourraient-ils être appliqués

à l'école ? Quelque collègue, chef éclaireur, a-t-il essayé d'établir et de parcourir un programme d'enseignement basé sur ces principes ? Nous serions heureux de connaître ses difficultés, ses échecs et ses réussites. Car malgré la discipline et les efforts qu'il demande, le scoutisme plaît aux enfants. et les « marque » pour la vie entière. Il anime leur cœur et leur esprit d'un souffle que l'école est impuissante à éveiller et nous en sommes « émus à jalousie ».

Il obtient cela en réunissant les enfants un après-midi par semaine ! Mais quel après-midi : observer, courir, crier, chanter. Ce sont là du reste des activités extérieures et nous n'insisterons pas sur les problèmes qui se résoudront durant ces heures magnifiques : problèmes culinaires ou d'orientation, travaux pratiques de construction réelle, jeux dramatiques obligeant à un effort d'expression personnelle et sincère. Tout cela se déroule dans le meilleur esprit d'équipe, avec bonne humeur et dans la nature. Le scoutisme éduque par l'action : « pour la vie par la vie » ; il satisfait les instincts en les sublimant. Nous éduquons par des discours, entre quatre murs où l'on se tourne le dos.

Le Conseil d'Etat va instituer, dès l'hiver prochain, un après-midi de plein air obligatoire pour toutes les classes du canton. Qu'allons-nous faire de ces deux heures hebdomadaires hors de la classe ? Nous inspirant du scoutisme, nous avions espéré pouvoir les employer à rapprocher l'école de la vie. Faudra-t-il déchanter ? A lire les directives officielles, on pourrait craindre que les après-midi en plein air ne deviennent que des après-midi sportifs. L'innovation nous paraîtrait alors insuffisante. A. C.

NÉCROLOGIE

† **Lina Reymond.** — Au cours de cette dernière année, plusieurs collègues retraitées sont décédées : Mlles M. Lambelet, L. Reymond, C. Jaccoud ; seule vit encore, de celles qui prirent leur retraite vers 1920-1925, Mlle Th. Pache, qu'une infirmité précoce retira de bonne heure du monde des actifs.

Mlle Lina Reymond s'est dépensée toujours en dehors de sa classe pour des œuvres diverses, entre autres les Colonies de vacances. Quand, vers 1930, les autorités veveysannes acceptèrent une collaboration féminine à la Commission scolaire, ce fut sur le nom de Mlle Reymond que se portèrent le plus grand nombre de suffrages. Ses dernières années furent remplies par des soins à son très vieux père, longtemps alité, qui la précéda de peu dans la tombe. L. Cz.

CEUX QUI QUITTENT

Vevey. — Le temps, qui emporte les plus anciens, vieillit aussi leurs successeurs immédiats qui, peu à peu, arrivent à la retraite. Ce printemps, nous voyons partir G. A. Paquier qui quitte l'enseignement, mais conti-

nuera, comme député au Grand Conseil, de se consacrer à une œuvre qui lui tient à cœur : l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière. Logements plus sains, éducation des ouvriers par la conférence et le film, tel fut le champ dans lequel il traça un sillon, et de cet effort est appelé à bénéficier notre petit monde scolaire : tant de nos gosses de classe B sont les victimes innocentes d'une ambiance déficiente dans la famille.

G. A. Paquier fut président du Conseil communal en même temps que plusieurs de ses collègues de communes voisines. L'éligibilité des instituteurs vaudois au Conseil communal fut ensuite contestée en raison de la loi sur les incompatibilités ; elle est maintenant reconnue en droit et en fait. L. Cz.

POUR MAINTENIR

C'est ce printemps que devait avoir lieu, à Nyon, le concours cantonal des Chanteurs vaudois. Hélas ! les temps ne sont pas à de semblables réjouissances. Pourtant, le comité cantonal a jugé nécessaire de maintenir l'activité de nos chorales en organisant des concerts d'arrondissement : cinq ont pu avoir lieu. On s'imagine quelles furent les difficultés des directeurs pour réunir, convaincre et entraîner des sociétés décimées par la mobilisation. On sait aussi que la plupart de ces directeurs sont des instituteurs. Qu'ils soient remerciés pour leur courageux optimisme et pour les heureux moments qu'ils nous ont procurés dans cette ambiance de joyeuse fraternité si particulière aux réunions de la Cantonale.

A Echallens, nous avons eu l'agréable surprise d'entendre le chœur mixte du Corps enseignant de la contrée. Ce groupement ne s'est pas constitué seulement pour se produire au concert d'arrondissement : il se propose de continuer son activité commencée cet hiver. Nous en sommes très heureux, car ses débuts permettent beaucoup d'espoir. Sous la direction compétente de M. Mermoud, instituteur à Penthéréaz, il fera certainement un travail fructueux. A. C.

DANS LES SECTIONS

Payerne. — Leçon de gymnastique, institutrices et instituteurs, *jeudi 19 juin*, à 16 h., à Payerne. Une leçon écrite sera distribuée.

Lausanne : *Une causerie bienfaisante.* — Ce fut celle que donna le 10 mai à la S. P. L., lors de sa séance de printemps, notre cher rédacteur *Alb. Rudhardt* sur ce thème : « *Au gré de la chanson* ».

Il convient de s'entendre : qu'est-ce que la chanson populaire ? Des chanteurs en vogue présentent au public nombre de chansons qui n'ont aucun droit à cette épithète. Il en est des chansons comme des champignons ! le vrai chasseur les flaire et pour cela il faut en avoir cueilli beaucoup. De même, il faut avoir chanté bien des chansons avant

d'en reconnaître le tour particulier qui permettra leur classement. La chanson populaire est chantée par le peuple ; le nom de l'auteur est souvent perdu ; on peut parfois le retrouver : c'est un amoureux, un mari jaloux, un homme de métier disant sa peine : « Qui en a composé la chanson ? » est une sorte de leitmotiv qui précède fréquemment l'aveu par lequel l'auteur explique les circonstances de sa création.

Chez nous, Jaques-Dalcroze est le plus près de la chanson populaire ; malgré cette qualité, le peuple le déforme en le chantant, et c'est le peuple qui finit par avoir le dessus. Il s'agit de modifications mélodiques ou rythmiques dues soit aux exigences de la respiration, soumise à des lois impératives, soit à l'étendue de la voix. Dans les mélodies populaires, des repères fixent utilement la tonalité. La notation musicale ne remonte pas au delà du 15e siècle. Cependant, Rabelais pouvait indiquer les titres de deux cents chansons. Les troubadours ont connu la chanson populaire. D'autres tonalités que les nôtres étaient alors admises ; on les retrouve dans le plain-chant. Entre les hymnes liturgiques et la chanson, il y a échange constant. Certaines provinces connaissent tôt le passage au mineur moderne. (Ici notre collègue donne au piano des exemples probants.) Le langage parlé, le mètre, la rythmique ancienne ont influé sur la chanson. Parfois la musique se borne à souligner modestement le récit. Toutes les longueurs de vers sont utilisées : sept pieds (noire, croche, noire, croche), huit pieds (la croche se dédouble alors en deux doubles croches), etc. Rien de ce qui est humain n'est étranger à la chanson populaire : du léger, du tragique, du divin. Bien sûr que l'amour occupe la grande place : quinze ans est l'âge du mariage dans la chanson. Les filles sont pressées et se répandent en doléances. Il y a les maumariées. Garçons et filles se renvoient la balle et c'est à qui se rira le mieux de l'autre sexe. Dans nombre de chansons humoristiques, la mort arrange tout. Certes, il est aussi de bons époux qui vivent heureux... mais ils n'ont pas d'histoire et la chanson n'en parle guère. Pourtant, la complainte du Roi Renaud est l'une des plus belles de l'art dramatique populaire.

Les thèmes sont nombreux. Faisons-les mimer par les enfants qui y feront comme nous des découvertes. On entreprendra du même coup une croisade nécessaire contre la mauvaise musique. L'éducation de la sensibilité des jeunes y gagnera.

Nos chansons romandes sont d'origine française, mais ont subi des transformations. Nous avons cependant un peu de musique authentique : ainsi nos ranz. La même chanson se retrouve dans plusieurs cantons sous des humeurs différentes. Tel thème entendu chez nous se fredonne en Bretagne ou en Russie. La chanson est internationale.

Après quelques considérations savantes sur le majeur et le mineur, le conférencier répond à cette question : « Comment enseignez-vous la

chanson populaire à des enfants ? » L'auditoire ravi et... rajeuni prend alors la leçon du maître Rudhardt, qui lui fait chanter premièrement les paroles avec le rythme sans la mélodie, puis avec elle ; ainsi phrase par phrase. L'assistance enthousiasmée demande des chansons de marin, de métier, de mendiant, et d'autres et d'autres qui toutes sont accordées de bonne grâce. Amusantes, tendres ou graves, elles sont dites d'une voix prenante, paraissent créées devant nous, tandis que la guitare accompagne, pincée avec amour.

Ce fut une après-midi de charme que d'aucuns, insatiables, se plurent à prolonger parce qu'elle leur révélait, tout près d'eux, un musicien érudit et sans pose, un poète modeste et sincère. AL. CH.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS
RAPPEL

Assemblée générale, mercredi 18 juin, à 17 h. *Café de la Terrasse* (Longemalle). L'ordre du jour a paru dans le dernier *Bulletin.*

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

La Fête du « Livre d'Or » pour les écoles abstinentes aura lieu le *jeudi 19 juin*, de 14 h. 30 à 16 h. 30, à la Salle centrale, place de la Madeleine 10.

Au programme : un film éducatif de M. Jean Brocher « Le taxi 22 ».

Les élèves inscrits au « Livre d'Or » (abstention de boissons alcooliques de septembre 1940 à juin 1941), sont cordialement invités.

NEUCHATEL

UN PEU D'HISTOIRE

La rémunération de nos services a subi tant de changements depuis une vingtaine d'années qu'il est permis, même aux plus avertis, de faire quelque confusion.

Relevons en particulier l'erreur de croire que les traitements légaux, auxquels il est fait retour par suite de la libération de toute retenue extraordinaire, n'ont qu'un caractère provisoire pour les membres du corps enseignant en fonction avant le 1er janvier 1935. Les chiffres de ces traitements fixés par la loi du 13 mars 1936 n'auraient ainsi de valeur définitive que pour les titulaires nommés à partir de la date ci-dessus. Ce n'est pas le cas ; mais nous devinons d'où provient cette interprétation erronée de la loi.

Voici les faits. La revision de 1936 fut précédée de celle du 9 février 1935, aussi complexe qu'éphémère, et comportant les trois points suivants :

1. Nouvelle échelle de traitements pour les titulaires dont la nomination est postérieure au 1er janvier 1935.

2. Maintien des traitements acquis pour les titulaires qui, au 1er janvier 1935, étaient au bénéfice d'une nomination définitive.

3. Réduction temporaire de ces derniers traitements selon un taux progressif.

Aucune retenue ne frappait donc les nouveaux traitements. C'est certainement à cette situation que se sont reportés ceux qui croient à la résurrection des traitements antérieurs au 1er janvier 1935.

Ils ont oublié un point important de l'histoire, qu'il faut leur rappeler. Le régime établi en 1935 a été abrogé l'année suivante. En date du 13 mars 1936, le Grand Conseil a adopté la loi qui nous régit actuellement. Les traitements y sont fixés à des chiffres voisins de ceux de l'échelle de 1935 ; mais ils sont applicables à tous les titulaires. C'est donc l'enterrement de la situation établie par la loi de 1921.

Le nouveau régime comporte une diminution atteignant à la fois le traitement initial et la haute-paie ; au total environ 10 %.

Le Conseil d'Etat avait proposé de greffer sur cette baisse déjà sensible des traitements une retenue temporaire de 10 % qui fut ramenée à 8 % par le Grand Conseil, et enfin à 5 % pour les années 1939 et 1940. Il a fallu le renchérissement du coût de la vie pour nous débarrasser de ce fardeau.

Pour autant, le problème de nos salaires reste posé puisque l'index du coût de la vie est monté d'environ 24 points depuis la mise en vigueur de la loi actuelle. J.-Ed. M.

NÉCROLOGIE

† **Marie Rigoulot.** — Les aînés de la section du Locle, apprenant de Neuchâtel, le décès de Mlle Marie Rigoulot, se souviennent avec respect de cette collègue qui fit toute sa carrière au Locle où, pendant 41 années, elle fut l'institutrice modèle et admirée de cette « école d'autrefois » qui forma néanmoins tant de fortes et généreuses personnalités.

En retraite depuis 20 ans, Mlle Rigoulot put donc jouir longuement et heureusement de la rente à laquelle ceux qui sont encore à la tâche ont aussi le droit d'espérer. A. T.

INFORMATIONS CHEZ NOS VOISINS

France *(suite)*. — Dans un second article, Mander définit la nouvelle organisation scolaire : Suppression des principes démocratiques ; introduction du système autoritaire ; importantes mutations dans le personnel enseignant du haut en bas de l'échelle ; modification du plan d'étude, tout d'abord dans les écoles moyennes, pour l'enseignement de l'histoire et des connaissances civiques ; interdiction de certains manuels autrefois en usage ; reconnaissance des écoles confessionnel-

les, c'est-à-dire catholiques, ce qui signifie pour certaines contrées fermeture des écoles publiques ; suppression des écoles normales.

Toutes les mesures prises par le gouvernement Pétain visent à détruire le « vieil esprit » chez le corps enseignant. Précédemment, les maîtres, presque tous issus de la classe ouvrière, lui restaient fermement attachés et étaient autant éducateurs du peuple qu'employés de l'Etat. Leur attitude antiguerrière exerça une grande influence sur la masse des Français.

Mander présume qu'il sera sûrement difficile de tuer ce « vieil esprit ». Que dans ces dernières années, les instituteurs français aient dans leur attitude et dans leurs procédés commis des fautes, personne ne saurait le nier. Un idéalisme sans borne, un sentiment profond des responsabilités au point de vue social et finalement un pacifisme militant firent d'eux une organisation moins professionnelle que politique. Ils lièrent leur sort à celui d'un parti politique et durent refaire la dure expérience que, si la mémoire des amis politiques est courte, celle des ennemis politiques est longue.

En fin d'article, Mander exprime une fois encore l'impression qu'il remporta de son dernier voyage en France : les instituteurs français n'appréciaient pas suffisamment la liberté qu'ils possédaient. Il prie Dieu pour que les instituteurs anglais, par leur indifférence ou par une fausse conception des choses, ne se trouvent jamais dans une situation pareillement tragique. « Britain's cause is Freedom's cause and Freedom's cause is the Teacher's cause ».

Fribourg. — Dans la dernière session du Grand Conseil, on discuta de l'enseignement de la gymnastique. Deux députés, estimant que la jeunesse a besoin d'une meilleure formation physique et qu'à la campagne en particulier il subsiste de nombreuses lacunes dues au fait qu'on manque de personnel qualifié, demandèrent la création d'une dizaine de postes de maîtres spéciaux de gymnastique ayant à leur tête un inspecteur. M. Piller, chef du Département de l'Instruction publique, s'oppose à cette proposition. Ce qu'il s'agit d'obtenir, c'est la santé des populations. Il y a la santé morale, où le canton de Fribourg n'est pas le dernier. Il y a la santé physique aussi où il n'est pas le dernier non plus, si l'on juge autrement que par les matches, les concours qui ne concernent que quelques personnes. C'est de l'ensemble qu'il faut s'occuper, et c'est la préoccupation de la direction de l'Instruction publique. D'autre part, il s'avère que ce ne sont pas toujours les athlètes, les « as » qui réussissent dans l'enseignement de la gymnastique. M. Piller estime qu'il n'est pas essentiel d'avoir une halle de gymnastique ou des engins pour faire de l'utile culture physique. La gymnastique fait partie de l'éducation et le maître et la maîtresse doivent être à même de l'enseigner. Il est évident qu'on ne peut pas demander à tous les membres du corps enseignant d'être également souples et qualifiés, mais si le programme prévu peut se développer avec le concours dévoué de tous, il portera ses fruits et atteindra certainement le but.

D'après *La Gruyère*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

MARCHE ROMANDE

Concours pour la composition d'un poème : Les lauréats.

L'Educateur du 7 juin a fait connaître par la plume de Monsieur François Ruchon les résultats du concours de poèmes pour la « Marche romande ».

Le jury chargé d'examiner les travaux présentés était composé comme suit : Gustave Willemin, président de la S.P.R. ; Albert Rudhardt, rédacteur ; Alexis Chevalley, instituteur, Lausanne ; Edouard Porret, instituteur, Saint-Aubin, et François Ruchon, professeur, Genève, rapporteur du jury.

Le Comité de la S.P.R. réuni le samedi 7 juin, a pris connaissance du rapport du jury et ouvert les enveloppes contenant les noms des lauréats.

Les auteurs des textes primés sont :

Louis Grivel, Lausanne, devise : *Ce n'est qu'un chant.*

Hélène Mentha, Genève, qui a présenté deux travaux sous les devises *Vent d'ouest* et *Flottez drapeaux.*

Le poème de M. Louis Grivel sera publié dans l'*Educateur* lorsque l'auteur aura apporté certaines modifications demandées par le jury.

Nous félicitons les collègues dont les poèmes ont été primés et espérons que bientôt les musiciens pourront se mettre à l'œuvre pour nous donner une belle « Marche romande ».

Les auteurs des poèmes non primés peuvent retirer leurs envois auprès de Gustave Willemin, Sionnet, Jussy, Genève.

Le Comité S.P.R.

L'ÉTÉ

(Leçon de croquis rapide pour tous les degrés.)

Le maître demande à ses élèves de nommer des croquis simples se rapportant aux occupations de l'été. Il choisit les plus caractéristiques et montre au tableau noir comment on les dessine, en quelques coups de craie. Le texte suivant pourra lui servir de commentaire. Il va sans dire que ces croquis du maître ne sont que des *suggestions* et que les élèves seront invités à trouver des idées personnelles.

En été, le **soleil** se lève tôt et se couche tard (fig. 1). — La température est élevée, ce que constate fidèlement le **thermomètre** (2). — L'aiguille du **baromètre** indique souvent le beau temps et même le beau fixe (3). — Quelquefois le ciel se couvre de gros nuages arrondis, appelés cumulus, qui annoncent un **orage** (4). Les **éclairs** (5) zèbrent le ciel (les dessiner en zigzag, forme plus caractéristique, bien que conventionnelle). — Après la pluie apparaît souvent un **arc-en-ciel**,

simple ou double, mais toujours à l'opposé du soleil (6). — L'été est la saison des **baignades** (7), des parties de **canot** (8) ou de **barques à voiles** (9), du **camping** (10). — C'est aussi malheureusement celle des **moustiques** (11), insectes diptères comme la mouche, et qui ont par conséquent six pattes et deux ailes. — On fane le **foin** (12) et l'on **moissonne** blé, seigle et avoine (13). — Le principal fruit que l'on mange

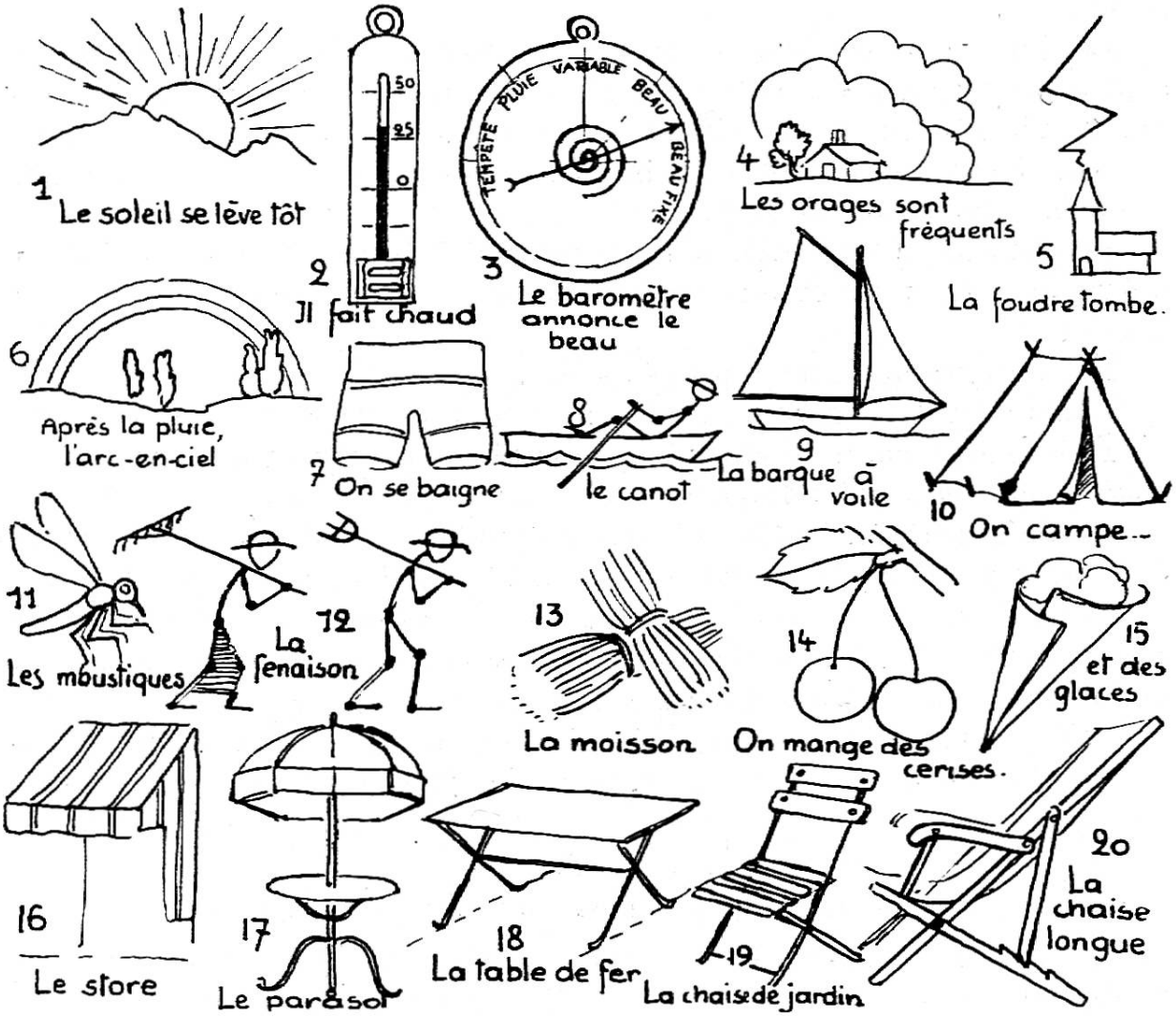

en été est la **cerise** (14). — Dans les grandes chaleurs on étanche sa soif avec des **glaces** (15). — En ville, on se protège de l'excès de chaleur et de lumière en abaissant des **stores** devant les fenêtres et les magasins (16). — Les restaurants offrent à leurs clients de grands **parasols** (17) fixés sur une table. — Dans les jardins on voit des tables (18) et des chaises en fer (19) qui résistent aux intempéries, et des chaises-longues (20) très appréciées de ceux qui veulent se reposer.

RICHARD BERGER.

COLLÈGUES, pour vos courses de classe, choisissez les buts indiqués par les annonces de votre journal.

MÉTAPHORES... QUI ONT CESSÉ D'EN ÊTRE *(suite)*

II

Voici deux anecdotes, comportant chacune une expression métaphorique, dont l'origine est encore parfaitement claire, et qui peuvent donc prêter à confusion, provoquer des sortes de calembours.

Nous préparons ensemble les feux d'artifice du 1er août, après avoir convenu de ne faire aucune allusion à nos luttes politiques. Malencontreusement, je prononce un mot qui semble à mon rival un rappel de son récent échec. « Prends garde, me dit-il, *tu vas mettre le feu aux poudres* !

— Quoi ? — Et je fais un bond en arrière.

— Je veux dire que tu oublies notre pacte. »

Seconde anecdote. Nous nous sommes rencontrés sur l'étang à patinage ; on nous a présentés, au bout d'un quart d'heure, *la glace était rompue.*

Dans ces deux cas, *effet comique*, irrésistible, *mais involontaire.*

Il peut arriver aussi que le quiproquo soit voulu ; le procédé est connu, à la portée de tous les pince-sans-rire : prenez un proverbe, ou une autre expression métaphorique, au sens actuel parfaitement clair pour chacun ; glissez-la dans un récit où elle paraît avoir son sens propre : l'effet comique est assuré.

* * *

Il arrive d'ailleurs que, au cours d'une conversation, celui qui commet un rapprochement cocasse de cette nature ne s'en doute pas lui-même ; effet comique, oui ; mais auquel il ne comprend rien. Voici un exemple, analogue à mon second, et non moins authentique.

Une dame, désirant que sa fille se lie avec une voisine, propose une partie de patinage : « il n'y a rien de tel, n'est-ce pas, pour *rompre la glace* ». Sur plusieurs physionomies, sourires, qu'elle prend pour des marques d'approbation. Mais — je puis l'assurer — elle ne s'est pas rendu compte de sa joyeuse bévue.

Or, le cas est fréquent ; plutôt, cela va de soi, chez des gens qui manquent de culture et de réflexion. C'est qu'il est des esprits ainsi faits que, pour eux, l'expression métaphorique se détache très rapidement, et complètement, de son point de départ, de sa signification première, concrète ; leur imagination ne s'avise plus d'évoquer le rapport entre les deux sens, fût-ce dans les cas où ce rapport paraît pourtant s'imposer impérieusement, où « il saute aux yeux ». Tandis que, pour d'autres, le rapprochement des mots *glace* et *patinage* [1] rétablit infailliblement une image visuelle, pour eux *rompre la glace* forme une

[1] Il n'y a d'ailleurs dans l'expression en cause aucune allusion au patinage l'explication qu'en donnent les dictionnaires est tout autre.

sorte de mot composé, exprimant une idée simple, abstraite, qui n'a plus rien de commun avec l'acception concrète.

Je m'en voudrais de négliger ce joli échantillon d'amateur de calembours : « pour n'avoir pas soigné ses dents à temps, il n'en a plus, et il s'en mord les doigts ». Mais je tiens à rappeler que tout ce que je vais déballer pour finir — à titre de garde à vous — fut dit ou écrit avec le plus grand sérieux :

Ils s'ennuient *à tour de bras (Journal des Débats) ;* — il vient de passer en Cour d'assises, et fut acquitté sans coup férir (d'un journal romand) ;

La coupe de l'Europe centrale a *du plomb dans l'*aile ;

Le tunnel routier a du plomb dans l'aile (signalé par J. Nr., dans la *Gazette de Lausanne*) ;

S'étant chicané avec son père, il a voulu vivre de *ses propres ailes ;*

Ces salons où des cosmopolites vivent *à la sueur des cartes* (d'un journaliste parisien) ;

Le pauvre matou miaulait à *pierre fendre ;*

Enfin, l'absinthe *fait sa malle.*

Voici une idiotie que j'ai entendu proférer, nullement par manière de plaisanterie, mais dans un accès de rage : « Chameau de cheval, il fait le bœuf comme un cochon. »

Après celle-là, on pourrait — selon le cliché — tirer l'échelle. Mais ce serait dommage de ne pas rappeler encore les cocasseries savoureuses que nous a values l'emploi du mot requin, pour désigner, il n'y a pas un quart de siècle, d'abord les accapareurs de l'autre guerre, puis des gens sans scrupule ; jusque, et y compris, *les requins de la route.*

Croyez-vous qu'« il réalisait », celui qui a risqué cette image ?

Et cette autre, parfaitement authentique mais que je cite de mémoire : « Ces requins qui éclaboussent le pauvre monde de la poussière de leur auto, mais toujours prêts à se mettre à genoux devant les puissants du jour ! »

ED. VITTOZ.

SAINT JEAN BOSCO
Un grand éducateur.

Un dimanche, un brave gamin, qui s'attardait en regardant don Bosco, fut chassé par le sacristain ; vertement tancé par l'ecclésiastique pour cette conduite si peu évangélique, il dut rechercher l'enfant ; il se trouva que c'était une petite âme avide d'entendre les choses de Dieu, mais qui craignait d'être plus ignorant que le plus ignorant des petits. Don Bosco eut tôt fait de lui offrir de lui enseigner le catéchisme : il prononça avec lui une fervente prière, prévoyant que c'était le commencement d'une grande œuvre. En effet, le gamin revint le dimanche suivant, avec quelques amis, puis avec d'autres encore, si bien qu'au

bout de quelques mois, ils dépassaient la centaine. Don Bosco eût voulu les loger, entre les heures de catéchisme, mais où ? Heureusement que ses collègues, les supérieurs du collège, pressentant l'œuvre si utile qu'il allait entreprendre, sacrifièrent volontiers leur repos dominical pour recevoir en leur étroite cour ces cent jeunes gens turbulents. Cela dura tant que don Bosco fut au collège, pendant trois ans ; mais entre temps, la troupe avait grandi, grandi, ils étaient maintenant trois cents. Ce fut le commencement d'une véritable chasse au logis : que de fois don Bosco et ses hôtes se virent-ils donner leur congé, pour trop de pétulance ! Pour la belle saison, don Bosco eut recours au « patronage volant » : on partait tantôt vers un sanctuaire, tantôt vers l'autre, chantant, priant, jouant. Mais l'hiver ! A ces difficultés s'en ajoutaient d'autres : on n'était pas sûr que don Bosco enseignât la bonne doctrine. Mais rien ne pouvait arrêter la foi de l'apôtre, qui voyait déjà, par les yeux de la foi, se dresser une grande église, et un immense patronage, — tant et si bien que des amis, craignant pour sa raison, firent venir un fiacre dans le but de l'interner. Ils avaient compté sans leur victime, qui donna l'ordre au cocher de conduire à l'asile ceux qui voulaient l'y faire entrer ! Enfin, après dix-huit mois de pérégrinations, on lui offrit un hangar de la maison Pinardi. Pour longtemps, l'œuvre allait se développer en paix.

Mais c'est à ce moment que le jeune prêtre, surmené, fit une maladie si grave que l'on crut sa dernière heure proche. On a peine à se représenter la détresse de tous ses jeunes amis, qui sentaient que le meilleur des pères, risquait de leur être enlevé. Tandis que les aînés s'offraient comme infirmiers, les plus jeunes assaillaient sa porte : « Si don Bosco savait que je suis ici, il me laisserait sûrement entrer ! » Jour et nuit, d'ardentes prières montaient au ciel... Elles furent entendues, et quinze jours plus tard, un flot de jeunes gens, ivres de joie, guettaient à la porte le convalescent et eurent tôt fait de le hisser dans un fauteuil pour le porter en triomphe. Après quelques semaines de convalescence chez sa mère, il se rendit à la maison Pinardi, cette fois accompagné de sa mère. Cette sainte et vaillante femme n'hésita pas à quitter ses habitudes et sa tranquillité pour venir prendre soin de la grande famille de quatre cents enfants.

Dès son retour, don Bosco voue tous ses soins aux cours du soir : rivalisant de zèle, tous ses jeunes amis se pressent aux cours où on leur enseigne à lire, puis aussi à compter, à connaître la géographie, à réciter. Comme il n'avait pas d'aides, don Bosco emploie les mêmes méthodes que Pestalozzi employait à Stans : il prenait à part les aînés pour les former à leur mission de moniteurs, et, comme à Stans, les résultats confondirent les visiteurs.

Par une soirée pluvieuse, un misérable orphelin vint chercher asile

à la porte de don Bosco. Maman Marguerite eut bientôt fait de lui préparer un lit à la cuisine, et, avant qu'il s'endorme, elle lui glissa dans l'oreille quelque bonne pensée, pour alimenter son sommeil. Telle fut l'origine de cette coutume salésienne (on sait que don Bosco vouait une grande admiration à saint François de Sales, et qu'il nomma ses maisons « *salésiennes* ») de terminer la journée par une petite allocution, toute maternelle, destinée aux enfants. Bientôt un second enfant suivit, puis d'autres : il fallut se décider à acheter une maison pour les loger tous. Cette vie simple, toute de cordialité et d'amour, laissa des souvenirs profonds à tous ceux qui participèrent à ces débuts : « On manquait de tout, mais qu'on était heureux », disaient-ils. Quant à maman Marguerite, malgré son courage et son amour, les sottises de ces enfants turbulents risquaient parfois de lui faire perdre patience. A ses plaintes, son fils répondait en lui montrant le crucifix, et, doucement, elle persévérait... »

Les projets les plus audacieux de don Bosco se réalisent, grâce à sa foi et à la générosité de ses amis. C'est d'abord une grande église qui sort de terre, puis « le bon Dieu logé, pensons à loger ses fils ». Et bientôt une bâtisse s'offre aux regards. Bâtie trop hâtivement, par un temps humide, elle s'effondre, avant que d'être habitée : qu'importe, on en recommencera une autre.

Deux groupes composaient la grande famille : de petits apprentis et des jeunes gens plus doués, que leur père destinait à l'étude. Au début, les uns et les autres allaient au dehors à leur travail ; mais bientôt, devant les dangers de la rue, don Bosco fit installer ateliers de cordonnerie, de serrurerie, de menuiserie, et aussi une petite imprimerie à la maison ; et dès 1856, tous sont enclos au logis. Bientôt quelques élèves sont devenus professeurs. Hélas, c'est à ce moment que dame Marguerite succombe. Don Bosco, brisé de douleur, implore la Vierge consolatrice, pour qu'elle prenne la place restée vide.

(A suivre.) ALICE DESCŒUDRES.

LES TEXTES ET L'ÉTUDE DE LA LANGUE

Il est avantageux, quand on a la chance d'en trouver, d'utiliser pour l'étude de la langue des textes se rapportant à des sujets traités en classe, ou les illustrant. C'est au moment où l'on abordait l'étude de la Belgique et de la Hollande que le morceau suivant a été utilisé.

La Lys. — *On la traversait sur un pont de ciment blanc. On avait de là le coup d'œil du fleuve, lent et gras, sinueux, noirâtre, épandant au ras des terres plates une eau puante, et laissant çà et là, dans sa paresse de cours d'eau des plaines, un banc de boue, un bras mort, en fer à cheval. Une herbe drue, verte et charnue la bordait. Elle exhalait*

une insupportable odeur de décomposition, la senteur du rouissage. Juste sous le pont, une écluse la coupait, lâchait de haut un jet d'écume blanche. Puis le fleuve reprenait son cours. Et l'on voyait sur ce long lacet capricieux glisser de lourdes nefs, des péniches brunes, vernissées, rehaussées de cuivres éclatants et marquées en proue d'une croix de peinture blanche. Elles venaient, comme endormies aussi, de l'eau jusqu'aux plats bords, et repoussant sous leur avant carré deux longues rides obliques, avec un clapotis doux. Elles allaient à la voile, une seule grande voile de misaine tendue en travers de leur mât unique. Et, vues de loin, elles semblaient glisser à travers le pays, les villages, les fermes et les champs, comme d'étranges voiliers de la terre...

« L'empreinte du Dieu ». M. VAN DER MEERSCH.

Ce peut être une bonne image des Flandres, avec leurs cours d'eau, leur culture spéciale et la douce monotonie d'un opulent pays. Et que d'adjectifs ! La phrase s'allongeant, s'étalant, dirait-on, vers la fin du paragraphe, renforce encore l'impression de lenteur laborieuse, de calme, d'immobilité qu'accentue le passage des nefs tranquilles. Après avoir été expliqué et commenté, le texte a été dicté. Une attention spéciale a été accordée aux moyens employés par l'auteur pour décrire ce paysage et surtout y mettre une atmosphère de paix et d'indolence presque. Paysage où l'homme a mis sa marque : l'écluse.

Quand le texte fut connu, on compara la Lys à d'autres cours d'eau de nos pays. On chercha quels termes pourraient servir à leur description, quels détails, relevés par le texte, seraient à transformer. Quelques jours plus tard, l'on se mit à décrire le Rhône, en s'inspirant du morceau sur la Lys, cahiers ouverts sur les pupitres. Nous avions choisi notre point de vue : la passerelle de Chèvres, à côté de l'usine électrique. Il fallut s'y reprendre à plus d'une reprise, ranimer les courages défaillants et, les ardeurs épuisées, ouvrir et rouvrir les dictionnaires, et quand nous nous arrêtâmes, quelques idéalistes n'étaient pas encore contents. Et voici notre texte :

Le Rhône. — *On le traverse par une passerelle de fer, au palier cimenté. On a de là le coup d'œil du fleuve rapide, clair, blanchâtre, encaissé entre des falaises nues, filant tout droit, dans sa rapidité de cours d'eau des pays montagneux. Il exhale une fraîcheur agréable et humide. Des saules, des prés et des bois le bordent. Juste à côté de la passerelle, le barrage résiste à la poussée du courant, avec ses lourdes portes de fer, sous lesquelles l'eau fuse en bouillonnant. Si l'on remonte le fleuve, on voit glisser de légères barques, des péniches de fer, un remorqueur bruyant et taché d'huile marqué en proue d'un numéro de police de peinture noire. Ces bateaux abordent vivement creusant sous leur avant carré de larges sillons qui déferlent sur les rives. De loin, on dirait...*

Chacun devait terminer à sa guise, usant lui aussi d'une image. Gênés par leur texte, la plupart ne surent pas s'en dégager et leurs maladresses furent patentes. Les enfants ne sentent guère l'allure générale d'un morceau. Ici, les falaises « nues » ont été appelées par les « terres plates ». Elles ne sont à vrai dire qu'un élément négligeable du paysage à l'endroit où il est pris, vers l'aval. La fraîcheur « exhalée », ils n'y auraient pas songé sans le rouissage. Aussi bien, ce n'est pas tant le résultat qui compte que l'effort accompli. Pour cette transposition, il a fallu acquérir le sens précis d'un grand nombre de termes, connaître la valeur des différentes oppositions et des différents contraires. Que de solutions boiteuses, que d'expériences intéressantes par ce qu'elles révélaient d'incompréhension et de malentendus. Ce fut une véritable orthopédie linguistique ! Mais aussi, ce fut une leçon animée à souhait.

ROBERT JAQUET.

LES LIVRES

Aime ton Pays (Nos trois croix), par Ad. Ferrière, Dr en sociologie, aux Editions des Nouveaux Cahiers, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Un petit livre rapidement lu. Il ne faut pas s'y tromper toutefois : ce sont là — sous un format réduit — des pages d'une densité rare. Toute une philosophie, toute une sociologie appliquées à la situation ctuelle de la Suisse. On pressent, derrière ces phrases simples, un fondement de vérités singulièrement cohérent et solide. Pages difficiles à lire ? Non point ! Le savant sociologue de Genève, bien connu aussi par ses œuvres (psychologie de l'enfant et pédagogie), a voulu être accessible à chaque lecteur, à tout esprit réfléchi, soucieux des destinées du pays.

L'âme de la Suisse lui paraît caractérisée par quatre traits principaux : la charité, celle qui a trouvé dans la Croix-Rouge une de ses plus belles expressions ; démocratie économique visant au bien de tous ; fédéralisme où coexistent l'unité centrale et la multiplicité des particularités régionales ; enfin respect de la personne et des valeurs éternelles de l'esprit. La mission de la Suisse : prolonger ces lignes de vie dans le sens d'une perfection plus haute. C'est là sa raison d'être et sa sauvegarde, symbolisées, sur la couverture, par : « Nos trois croix » : Croix-Rouge, Croix blanche, dominées par la Croix du Christ.

Belle contribution à la défense spirituelle du pays. A recommander aux maîtres d'école, aux professeurs, aux ecclésiastiques des diverses confessions, à tout esprit éclairé qui comprend que mieux le peuple suisse prendra conscience de ses traits les plus profonds, mieux il saura survivre à la tourmente actuelle.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz

Sites incomparables — Flore alpine magnifique.
Arrêt chemin de fer : Barboleusaz — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés.
Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS - BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.) site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes Station météorologique. Lac des Chavonnes : pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes. **Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.**

Restaurant-Pension de la Barboleusaz sur Gryon

Arrêt du tram pour **Anzeindaz et Taveyannaz.** Restauration soignée. Tél. 57 37
Jean Anex, propr.

Chemin de fer AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS

But de nombreuses courses : Col du Pillon et Lac Retaud, 1680 m. ; La Palette d'Isenau, 2173 m. ; Le Pic Chaussy, 2355 m. et Lac Lioson ; La Pierre du Moëllé, 1711 m. ; La Comballaz ; le Lac des Chavonnes, 1700 m. ; Bretaye, etc. Tarifs très réduits.
Demander renseignements à la Direction Aigle-Sépey-Diablerets, à Aigle, téléphone 152.

Les Tramways Lausannois JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHERON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23) - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone **3 31 41.**

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour Courses d'écoles

Buffet de la gare C.F.F.

GRANDES ET PETITES SALLES

Sainte-Croix "LE FOYER"

Téléphone 62.11

Restaurant sans alcool et pension
5 à 6 fr. par jour
Prix spéciaux pour écoles et pensionnats. Grande véranda ensoleillée, jardin. En juin, cueillette des gentianes et anémones.

Bibliothèque nationale suisse,
B E R N E

J. A.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

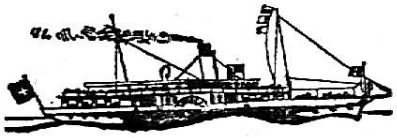

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable, pour le bateau seulement, ou aller en bateau et retour en train - Abonnements kilométriques - **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) Fr. **15.-.**

Pour tous renseignements s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne,** tél. 2 85 05, ou au **Bureau de la Compagnie à Genève,** Jardin Anglais, téléphone 4 46 09.

En 8 minutes...

Tarif réduit pour écoles

le **Funiculaire St-IMIER - Mt-SOLEIL** vous conduit à notre plus belle station jurassienne de montagne.

Hôtel Bella Tola à St-Luc

Ascension de la Bella Tola, Righi du Valais, 3000 m. alt. Tél. 4, service cars post. de Sierre.
G. Pont, propriétaire.

Pour le 650e anniversaire...

conduisez votre classe aux cités historiques romandes de **GRUYÈRES** et de **MORAT**

Renseignements par les **Chemins de fer électriques de la Gruyère** et **Fribourg-Morat-Anet,** à **Fribourg,** - Tél. **12 61**

VACANCES! BONNES PENSIONS

HOTEL DU ROC, St-LÉGIER au-dessus de Vevey

Vue magnifique, grand parc ombragé. Tennis, tea-room, **excellente cuisine,** repas de noces - **Pension de Fr 8.- à 9.-** - Tél. 5 34 45 - **G. H. Baudenbacher**

Pour les vacances, une bonne adresse:

Pension "Les Mélèzes" Les Avants sur Montreux

Maison soignée. Bonne cuisine. Tranquillité. Promenades. Prix modérés. Tél. 6 33 47

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 21 juin 1941 LXXVIIe ANNÉE — N° 24

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

VACANCES ! BONNES PENSIONS

Pour les vacances, une bonne adresse :

Pension "Les Mélèzes" Les Avants sur Montreux

Maison soignée. Bonne cuisine. Tranquillité. Promenades. Prix modérés. Tél. 6 33 47

HOTEL DU ROC, St-LÉGIER au-dessus de Vevey

Vue magnifique, grand parc ombragé. Tennis, tea-room, **excellente cuisine,** repas de noces - **Pension de Fr 8.- à 9.-** - Tél. 5 34 45 - **G. H. Baudenbacher**

OUCHY-LAUSANNE **VILLA SOUVENIR**

Chemin des Mouettes, 4 **Proximité trolleybus et lac** **Tél. 2 69 16**

Pension famille — Maison de repos. — Cuisine abondante et soignée. — Prix modérés. Arrangements pour séjours prolongés. — Grand jardin. — Situation tranquille. — Tout confort moderne.

Mlles Paris et Campiche.

ISELTWALD **LAC DE BRIENZ**

HOTEL DU LAC

vous attend pour un séjour agréable. — Cuisine renommée. — Repos délicieux. Courses de montagne arrangées par un guide. — Prix de pension Fr. 8.— Tél. 2.60.06.

Se recommande, Famille Abegglen

Cours de vacances à St-Gall

organisés par le **Canton** et la **Ville** de **Saint-Gall** à **l'Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.**

Cours d'allemand pour instituteurs et professeurs (14 juillet au 9 août). Ces cours correspondent, dans leur organisation, aux cours de vacances des universités françaises et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française et italienne. Examen final avec délivrance d'un certificat officiel de langue allemande. Prix du cours : Fr. 50.

Cours de langues pour élèves (juillet-septembre). Ces cours sont donnés complètement à part des cours pour maîtres et ont pour but d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques des langues. L'après-midi de chaque jour est réservé aux sports et excursions.

Pour de plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser au directeur **K. E. Lusser**, docteur ès lettres, **Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.**

Si vous habitez GENÈVE,

profitez de notre **Carte d'Acheteur**

qui vous facilitera dans tous vos achats

Renseignements sur simple demande

SAMA BRITAINE

9, Rue du Rhône - Genève